



**AXEDEC SAS**

8 rue de l'amitié 97490 Saint-Clotilde

SIRET : 801 608 415 00015

N° déclaration d'activité : 98 97 04198 97

## **UE 4 : COMPTABILITE ET AUDIT**

### **PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **DISPOSITIONS SPECIFIQUES COVID -19**

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION :**

Préparation à l'UE 4 – **Comptabilité et Audit** du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), niveau Master.

**PUBLIC VISE PAR LA FORMATION :** Comptables et experts-comptables stagiaires (licence ou équivalent au minimum)

**PERIODE DE FORMATION :** du 3 juillet au 17 octobre 2020

**DUREE DE FORMATION :** 112 heures

#### **DISPOSITIONS POUR DES COURS EN DISTANCIEL SPECIFIQUES AU COVID-19**

---

#### **LIEU DE FORMATION**

En fonction de l'évolution des dispositions sanitaires, les cours dispensés par AXEDEC pour la session 2020 pourront être diffusés en distanciel via la plateforme ZOOM ou en présentiel dans le respect des règles de distanciation imposées par le gouvernement.

#### **ACCESSIBILITE ET DEROULEMENT D'UNE SEANCE DE COURS**

Les supports de cours seront transmis par voie postale ou électronique à la demande du stagiaire et remis avant le démarrage de la session de formation.

Pour accéder à une séance de cours, le stagiaire clique sur le lien d'invitation présent dans l'e-mail reçu à la date et à l'heure de la session qui a été programmée. Chaque séance de cours comporte un identifiant et un mot de passe.

Il suit la session et peut interagir avec l'intervenant et les autres participants, sous réserve des conditions matérielles et de connexion énoncée à l'article 6c.

Les documents qui doivent être utilisés lors d'une séance de cours seront envoyés 8 jours avant, par e-mail, au format PDF.

Le stagiaire recevra par e-mail, au plus tard dans les 8 jours qui suivent, les corrigés relatifs aux applications traitées durant la classe virtuelle.

#### **UTILISATION DU MOT DE PASSE ET DE L'IDENTIFIANT**

Le stagiaire bénéficie d'un droit d'utilisation personnel et exclusif des éléments mis à sa disposition par AXEDEC. L'identifiant et le mot de passe communiqués par voie électronique sont strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité. Le stagiaire s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable d'AXEDEC. A cet égard,

le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il a passé commande et doit répondre de toute utilisation frauduleuse.

### **OUTILS INDISPENSABLES AU STAGIAIRE**

Pour effectuer les formations à distance, le stagiaire doit impérativement disposer :

- d'une connexion Internet haut débit (type ADSL, fibre...),
- d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio et d'un clavier,
- d'une webcam
- des haut-parleurs, des écouteurs ou un casque audio, pour écouter la séance,

### **ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Assistance technique et pédagogique de l'apprenant pendant toute la durée de la formation : réponse sous 72 heures. Pour toute question d'ordre logistique, votre interlocuteur se tient à votre disposition : [axedec.cours@gmail.com](mailto:axedec.cours@gmail.com)

Pour toute question d'ordre pédagogique, le stagiaire pourra contacter chaque formateur pendant la durée de la formation via son adresse e-mail qui lui sera communiquée.

### **SUIVI DE LA PARTICIPATION À LA CLASSE VIRTUELLE**

Une capture d'écran des personnes connectées sera réalisée à chaque début de séance.

### **DISPOSITIONS POUR DES COURS EN PRESENTIEL**

---

→ *Lieu de la formation* : 8 rue de l'amitié 97490 Sainte-Clotilde

→ *Période de formation* : du 3 juillet au 17 octobre 2020

→ *Durée de la formation* : 112 heures

### **SUIVI DE LA REALISATION :**

Des feuilles d'émargement sont prévues pour chaque demi-journée de formation.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :**

Les cours auront lieu dans une salle de 18 places, climatisée et appropriée, comprenant tables, chaises, *paperboard*, vidéo-projecteur.

Un support de cours répondant aux exigences du référentiel du diplôme (Bulletin Officiel n° 25 du 26 juin 2019) sera remis aux stagiaires avant le début de la formation. Les points essentiels seront abordés sous forme de cas ce qui permettra un échange constructif entre formateurs et stagiaires.

**MOYENS D’EVALUATION MIS EN OEUVRE :**

Cette formation a pour but de préparer les stagiaires à l’épreuve nationale d’une durée de 4 heures, fixée tous les ans, la dernière semaine du mois d’octobre. Les résultats nationaux sont diffusés vers la mi-décembre.

L’organisme de formation AXEDEC prévoit en fin de parcours une mise en situation d’examen sous forme de trois études de cas de 4 heures avec correction immédiate faite par un ou plusieurs formateurs.

**PROGRAMME DE FORMATION :**

**Durée :** 112 heures

<b>Contenu du programme</b>		<b>Durée</b>
<b>1. Opérations de restructurations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Différentes formes de regroupement entre sociétés commerciales</li><li>- Cas particuliers des fusions entre sociétés comportant des participations préalables</li><li>- Parité d’échange et versement éventuel de soulte</li><li>- Différents modes de comptabilisation des apports</li><li>- Rétroactivité des fusions</li><li>- Traitement comptable des fusions</li><li>- Bilan après regroupement</li></ul>	16 h
<b>2. Comptes de groupe : approche en normes françaises et internationales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Généralités sur la consolidation</li><li>- Formes de contrôle et méthodes de consolidation</li><li>- Les retraitements préalables aux opérations de consolidation liées aux différences entre PCG et Règlement 99-02 du CRC et entre PCG et IFRS</li><li>- Les retraitements d’élimination liés aux opérations de consolidation</li><li>- La fiscalité différée</li><li>- L’écart de première consolidation</li><li>- La variation du pourcentage d’intérêt et du périmètre de consolidation</li><li>- Le partage des capitaux propres dans les cas de participations multiples</li><li>- Les documents de synthèse consolidés</li><li>- Les comptes combinés</li></ul>	54 h
<b>3. Audit</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Typologie des missions et organisation de la profession</li><li>- Principes fondamentaux de comportement des CAC et des EC</li><li>- La démarche générale d’audit</li></ul>	24 h
<b>Traitement des études de cas</b>		18 h